

Question orale de Caroline Cassart, Députée, à Willy Borsus,  
Vice-Président et Ministre de l'Economie, du Commerce  
extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du  
Numérique, de l'Aménagement du territoire,  
de l'Agriculture, de l'IFAPME  
et des Centres de compétences, concernant  
**L'achat de terres agricoles wallonnes  
par le Gouvernement bruxellois**

Monsieur le Ministre,

Le Gouvernement bruxellois déborde d'idées dont chacun jugera l'utilité! La dernière en date est l'annonce faite par Alain Maron que la région bruxelloise va acheter des terres agricoles dans les Brabants wallon et flamand afin de, je cite, *"préserver la biodiversité et favoriser une agriculture locale qui pourrait nourrir une partie de la population bruxelloise"*. Nos agriculteurs seront heureux d'apprendre que, pour le Ministre de l'environnement bruxellois, ce n'est donc pas le cas jusqu'à présent.

Outre l'insulte faite à toute une profession qui ne ménage pas leurs efforts pour embellir son image, cette démarche pose de nombreuses questions.

Vous le savez bien Monsieur le Ministre, le marché des terres agricoles est extrêmement tendu avec des prix n'ont cessé d'augmenter ces dernières années, atteignant parfois des sommes astronomiques. Cette pression financière complique davantage encore l'installation des jeunes agriculteurs.

De plus, la Région bruxelloise souhaite mettre ces terres agricoles à disposition d'agriculteurs dans le but de favoriser les circuits courts. C'est donc nier les acteurs agricoles déjà présents sur le marché local dans les deux Brabants (et ailleurs également) qui proposent des produits de qualité et en quantité.

Monsieur le Ministre, avez-vous été contacté par le Ministre Maron à ce sujet? Dans l'affirmative, qu'en ressort-il? Vous ne ménagez pas vos efforts pour rendre à l'agriculture (et aux agriculteurs) les lettres de noblesse qu'elle mérite. Quelle est votre réaction suite à cette annonce? Sachant que la démarche du Gouvernement bruxellois empiétera à plusieurs niveaux les efforts de la Wallonie (installation des jeunes agriculteurs, prix des terres beaucoup trop élevées), la Wallonie peut-elle actionner des leviers et si oui, lesquels?

Je vous remercie.

## La réponse du Ministre Borsus

C'est avec stupéfaction que j'ai pris connaissance de l'annonce faite par M. le ministre Maron ce lundi 23 novembre 2020.

J'ai été, comme vous tous, interloqué d'apprendre que la Région bruxelloise souhaitait acheter des terres agricoles dans le Brabant wallon et dans le Brabant flamand, voire au-delà et ce, je cite « afin de préserver la biodiversité et favoriser une agriculture locale qui pourrait nourrir une partie de la population bruxelloise ».

L'absence totale de concertation de la Région de Bruxelles-Capitale avec la Région wallonne est un véritable problème. Ce n'est d'ailleurs pas seulement avec mon département : ce problème avait déjà été constaté avec le dossier d'une vente de péage urbain à Bruxelles. Cette concertation est pourtant importante pour la qualité des relations et le bon fonctionnement de notre pays, et ce au bénéfice de nos concitoyens qu'ils soient Wallons, Bruxellois, Flamands ou d'autres espaces.

En ce qui concerne le péage urbain, petit rappel, nous avons appris par la presse, la volonté de la Région bruxelloise qui n'est toujours pas abandonnée aujourd'hui. Cette volonté d'appliquer un système de paiement à toutes les voitures qui circulent à Bruxelles et qui prendraient en compte le nombre de kilomètres parcourus, la cylindrée du véhicule, le moment, heure de pointe ou non. Ce système impliquerait que les véhicules provenant des autres régions subiraient inmanquablement une taxation supplémentaire importante, au détriment de l'activité économique, au détriment de celles et ceux qui n'ont pas d'autre choix de déplacement.

C'est un complément de prélèvement dont le montant a, à un certain moment été évalué jusqu'à 250 millions d'euros par an. Je rappelle que cette mesure est annoncée comme étant neutre pour nos concitoyens habitant à Bruxelles. Une mesure dont l'impact budgétaire est de cette nature et qui est neutre pour les habitants de la Région bruxelloise il n'est pas extrêmement difficile de voir à qui l'addition sera adressée.

J'ai indiqué que je m'y opposerais bien évidemment, et que le cas échéant j'activerais les voies de droit possibles, puisque suivant nos analyses un accord de coopération est obligatoire. Par ailleurs, il est évident, M. le député Antoine l'a bien rappelé, qu'un certain nombre de mécanismes de financement, de solidarité financière au bénéfice de notre Région de Bruxelles-Capitale existent et qu'il ne convient pas que la main droite ignore ce que la main gauche reçoit, ou inversement, que l'on puisse ainsi simplement agir en disant : voilà, la réalité régionale est celle-ci et je décide en fonction de ma seule réalité régionale.

Revenons à cette idée, à vocation agricole de M. le Ministre Maron. Je pense que la précédente idée exprimée consistait à cultiver du froment ou d'autres céréales dans l'espace des terre-pleins, des boulevards de la Région de Bruxelles-Capitale. Je ne m'exprime pas sur cette idée-là, je suis moi-même assez perplexe par rapport à son déploiement.

Par contre, je souhaite me focaliser sur la politique d'achat de terres agricoles puisqu'on le sait, venir perturber un marché déjà extrêmement tendu par l'annonce du fait qu'un pouvoir public avec la puissance financière que peut représenter l'action qui sous-tend une volonté d'un pouvoir public est de nature évidemment à venir amener des éléments de contraintes, de tensions, ou d'accroissement des prix sur un marché qui est déjà extrêmement difficile.

Vous avez cité les uns et les autres des achats de prix de terres, dans telle ou telle situation dont les prix sont vraiment extrêmement considérables. En ce qui me

concerne, je me base sur les rapports et sur les données du rapport 2020 de l'observatoire du foncier agricole, qui est un outil extrêmement rigoureux et qui est alimenté, notamment, par le coût des transactions telles quelles sont effectivement actées par les notaires.

On constate notamment, premier élément que lorsque l'acquéreur est non agriculteur, le prix moyen à l'hectare est toujours supérieur au prix moyen à l'hectare payé par des agriculteurs. De surcroît, pour certains espaces de Wallonie les prix moyens de vente sont encore plus considérables. Notons par exemple qu'en Brabant wallon le prix de vente moyen, suivant l'observatoire, des biens non bâtis entièrement situés en zone agricole, quelle que soit leur situation, donc c'est un prix moyen, eu égard aux parcelles occupées, bail à ferme pas bail à ferme, taille, et cetera.

Le prix moyen est de 48 733 euros à l'hectare par rapport à la moyenne régionale, ce prix est lui-même 1,7 fois supérieur au prix moyen en Région wallonne des biens non bâtis. Puisque ceux-ci, s'ils sont situés en zone agricole entièrement, sont en moyenne, quelles que soient les situations et les parcelles vendues au prix de 28 687 euros l'hectare.

Entre 2017 et 2019, en Brabant wallon, le prix de vente des biens non bâtis entièrement situés en zone agricole s'est caractérisé à nouveau par une augmentation certes qui semble légèrement lissée de +3,5%, mais qui reste toujours une augmentation significative puisque, entre 2017 et 2019, ce prix moyen à l'hectare est passé de 47 078 euros à 48 733 euros l'hectare.

Vous avez donc une idée extrêmement claire de l'ensemble des coûts concernés.

Par ailleurs, on le sait, l'action de la Région wallonne à la fois en ce qui concerne le soutien à l'agriculture à la diversification agricole, à l'installation des jeunes, au déploiement du maraîchage, à la diversification de façon plus globale ou bien encore, au soutien à la biodiversité est une action particulièrement offensive. D'autre part, nous avons une vision équilibrée de l'agriculture, qui intègre bien évidemment sa réalité économique, la nécessité de pouvoir stabiliser le revenu agricole ou le permettre dans les filières où ce revenu agricole est déficitaire de pouvoir valoriser ce revenu agricole. Nous avons aussi toute une démarche qui intègre à la fois la réalité de notre agriculture, qui est une agriculture très performante, qui exporte à l'étranger, qui transforme sur notre territoire, mais aussi, qui soutient le consommé local, durable de saison ; ce qui est d'ailleurs la déclinaison et un des angles de communication de notre agence de promotion – l'APAQ-W.

Nous avons aussi intégré dans notre DPR, le soutien aux ceintures alimentaires autour des grandes villes, aux initiatives qui rapprochent producteurs et consommateurs, la structuration

des filières de façon globale, la diversification à travers la mise en place des ateliers qui permettent d'accueillir dans les halls relais agricoles, les transformations. Nous soutenons également les plateformes informatiques qui, dans la proximité ou plus largement, permettent la vente, l'organisation logistique et la commercialisation des produits agricoles, la coordination de l'offre et de la demande.

Par ailleurs, en ce qui concerne nos collaborations, nous sommes évidemment ouverts à des collaborations avec l'ensemble des acteurs concernés, qu'ils soient bruxellois, wallons, flamands ou au-delà de nos régions.

J'insiste aussi sur le fait que l'initiative publique ne doit pas avoir comme effet de concurrencer ce que l'initiative privée fait d'elle-même à ses risques et à ses coûts. Un certain nombre de filières, de commercialisation, de transformation, de valorisation des produits existent aujourd'hui à destination des villes, à destination du reste de notre territoire, à destination des territoires proches à Bruxelles, en Flandre ou au-delà de nos frontières.

J'avoue avoir été totalement perplexe par rapport aussi à cette vision de l'agriculture. Comme s'il était besoin d'avoir une déclaration ministérielle, une initiative ministérielle, qu'elle soit de fait de qui que ce soit pour venir expliquer : « On va vous montrer comment il faut désormais travailler. On va vous montrer quels sont les besoins des territoires. On va faire les choix culturels à vos places et on va finalement, dans une vision d'un autre temps, avoir un regard tellement paternaliste sur l'activité agricole. Je pense que les réactions ont été unanimement négatives. Il ne me semble pas avoir noté une seule réaction soutenant par rapport à la démarche. Je pense que, pour avoir entendu le secrétaire fédéral d'Ecolo s'exprimer sur le plateau ce week-end, la démarche n'a jamais été elle-même démentie par les structures fédérales de la famille politique de M. Maron.

Cependant, je dois vous indiquer qu'à ce stade, sauf erreur – j'ai pris bonne note de ce qui a été exprimé au Parlement bruxellois et les excuses de M. Maron à destination du monde agricole –, je n'ai pas vu formellement de décision de renoncer à ce projet.

Il y a un élément de clarification à apporter. Mon collègue persiste-t-il dans cette volonté d'avoir une politique acquisitive de terres au départ de Bruxelles vers et dans les régions voisines ou a-t-il renoncé à cet objectif ?

Par ailleurs, il serait plus sain que l'on puisse avoir une réponse de mon collègue. Je lui ai d'ailleurs demandé. On s'est entretenu en direct à pour indiquer quelles étaient, de mon point de vue, les limites ; de nouveau, suivant mon analyse.

Une limite, je viens déjà d'en évoquer une. C'est le fait de ne pas faire concurrence avec des deniers publics à ce qui se fait de toute façon. Je n'en vois d'ailleurs ni l'utilité ni l'intérêt.

La deuxième ligne d'attente dans mon chef, c'est le fait de renoncer à l'acquisition de terres en Région wallonne. Toute autre chose est la politique menée à Bruxelles sur les espaces bruxellois disponibles. Ceci sort évidemment de mon périmètre de raisonnement.

On a une vraie disponibilité pour discuter des flux, des organisations, de la valorisation des produits locaux et d'autres initiatives encore. C'est en cela que, sur ce volet, il n'y a, en ce qui

me concerne, pas de porte fermée, mais j'attends cette double confirmation. La première ne semble pas poser de problème et la deuxième est probablement en attente ou sera exprimée, je l'espère, dans les prochaines semaines.

Je termine en évoquant le groupe Colruyt que j'ai effectivement rencontré la semaine dernière de manière à évoquer différents sujets. Parmi ces différents sujets, figuraient notamment la valorisation des produits belges à travers les circuits de commercialisation de cette grande enseigne belge et des éléments plus spécifiques concernant les segments de nos productions aujourd'hui en difficulté. On sait qu'il y a une forte tension sur le prix du porc et d'autres productions, et par ailleurs l'écoulement du gibier dans ce contexte très particulier qui est celui que nous connaissons.

J'ai également évoqué cette question de l'acquisition des terres avec un message qui correspond totalement à ma conviction, à savoir que l'acquisition de terres doit se faire avec et non pas au détriment des agriculteurs. Qu'il puisse y avoir une coopération positive et librement consentie, avec des choix réels pour les agriculteurs, c'est une chose. Si l'on est dans un schéma de captation des terres et de pressions complémentaires par rapport à l'acquisition et à l'exercice du droit de préemption lorsqu'il pourrait être activé par l'agriculteur ou le producteur, on serait dans un schéma complètement différent.

Colruyt m'a rappelé tout son engagement sociétal aux côtés de l'agriculture belge avec la valorisation des produits de notre agriculture et m'a vraiment assuré s'inscrire dans cette démarche équilibrée et de travail avec et non pas au détriment ou contre les agriculteurs.

Ils ont également eu l'occasion de m'indiquer qu'ils ne manqueraient pas me tenir au courant très concrètement et de m'inviter, le cas échéant, à aller visiter et rencontrer les interlocuteurs d'une telle collaboration. Je vous fais écho de cette rencontre et des engagements pris. Ils se sont montrés très ouverts à pouvoir, en toute transparence, communiquer par rapport à cette collaboration avec le monde agricole.

Je pense avoir ainsi bien répercuté à la fois les convictions qui sont les miennes dans le contexte de cet entretien, mais aussi les réactions du Parlement dans sa globalité.

De façon plus générale – et j'en termine par là –, nous avons un gros dossier très transversal qui est la difficulté d'accès à la terre : l'accès à la terre sous la forme d'acquisition et l'accès à la terre sous la forme d'exploitation et de production au départ de la terre. Ce phénomène comporte différentes portes d'entrée : c'est aussi bien l'acquisition de terrains dans une fratrie au bénéfice de celle ou de celui qui reprend l'exploitation ou l'utilisation de l'exploitation, le fait d'être autorisé à continuer à cultiver les terres dont la valeur vénale est telle que, pour les autres membres de la fratrie familiale, c'est évidemment un élément difficile à trancher.

En outre, il y a le phénomène de sociétés d'exploitation, comme Agriland ou d'autres, qui captent alors les droits et qui, dans une forme de relation avec l'agriculteur, renversent complètement leur relationnel en venant capter des dizaines, des centaines d'hectares au détriment de l'exploitation par les producteurs, par les éleveurs, par les agriculteurs.

On y retrouve aussi dans ces problématiques la situation des territoires frontaliers où il y a aussi une exploitation, une acquisition des terrains qui vient de se faire et qui ajoute une pression supplémentaire.

Vous savez que la DPR nous fixe, à cet égard, vraiment une mission de travail et aussi un mandat en termes de solutions à apporter par rapport à cette problématique.

C'est le plus grand service que l'on puisse rendre au monde rural, c'est d'apporter une réponse qui soit une réponse pérenne, équilibrée, concertée par rapport à ce phénomène.

Elle n'est pas simple du tout. D'aucuns me disent qu'il suffit de transférer le modèle SAFER, le modèle français, et avec cela, la solution est trouvée. Je ne le pense pas.

À partir de 2021, nous consacrerons, on l'espère, dans la foulée de la clôture de la pandémie, toute notre énergie à tenter de trouver, avec les acteurs concernés, une réponse qui sera nécessairement nuancée, adaptée, multidispositifs par rapport à ce point spécifique qui nous réunit en termes de préoccupations ce matin.